DES DES Annexe au Règlement 50 édition Avril 2025

Départ

Le départ de chaque étape en ligne est précédé d'un "trajetpromenade" puis d'un départ réel "lancé" au km 0.

N° de dossards

Veillez à ce que les dossards soient bien placés et visibles et que les plagues de cadre ne soient jamais enlevées, ceci afin de rendre positif le film d'arrivée et le relevé des dossards sur les Sprints et Grimpeurs.

Maillots de leaders

Les leaders des classements généraux devront obligatoirement porter le maillot du sponsor. Celui-ci doit rester visible et seul le port de l'imperméable transparent est autorisé.

Hôtels

Ils seront communiqués par bulletin indiquant également les modalités de l'hébergement pour lequel seuls 6 coureurs et 3 membres du staff sont pris en charge par l'organisation.

Les équipes prenant le départ à moins de 6 coureurs se verront facturer la pension complète pour les 5 jours pour chacun des coureurs non-partant au départ de la 1ère étape.

Les membres supplémentaires du staff sont à la charge des équipes, lesquelles doivent obligatoirement s'acquitter de la facture avant le départ de leur hôtel, le dimanche 13 avril 2025.

Merci de veiller à ce que les massages, lavages de vélos et équipements se fassent dans les meilleures conditions de propreté.

Présentation des coureurs - Signature

Ce protocole aura lieu chaque jour sur le podium de départ durant 1h 15': de H – 1h30' à H – 15'; le rassemblement des coureurs sur la ligne se fera à H – 10' et le départ-promenade à H.

Radios & Transpondeurs

L'installation des récepteurs de radio et la remise des transpondeurs aura lieu par le prestataire, le mardi 8 avril de 14h30 à 16h45, sur le site de la permanence d'accueil et de la réunion des directeurs sportifs, à la salle des fêtes de Nouvion-sur-Meuse.

Le démontage et la reprise du matériel se feront immédiatement après l'arrivée de la dernière étape.

Le matériel (dépannage et radios) prêté par Assistance Sport Passion durant l'épreuve est sous la responsabilité du coureur et/ou de son équipe ou du chauffeur pendant toute la durée du prêt.

Zones de collecte des déchets

Des zones de collecte de déchets sont mises en place et matérialisées sur chacune des étapes. Il est ainsi spécifiquement rappelé à tous les participants d'utiliser ces « zones vertes » et plus largement de respecter l'environnement tel que le mentionne la règlementation UCI.

Assistance médicale - Hospitalisation

L'assistance médicale est assurée dans la demi-heure qui précède le départ, pendant la course et dans la demi-heure qui suit l'arrivée, par un médecin engagé par l'organisation.

De principe, le coureur ou le directeur sportif feront appel, sous leur responsabilité, à tout autre médecin en dehors de cette plage. Outre les informations fournies dans le guide de route, l'organisation se tient le cas échéant à leur disposition

Le Directeur sportif dépose à l'hôpital l'adresse et la carte d'assuré social d'un coureur hospitalisé (en France: la Carte Vitale). Il précisera au médecin que le coureur est un sportif soumis à un éventuel contrôle antidopage dans les jours suivants.

Parkings Equipes

Nous remercions les directeurs sportifs de bien vouloir respecter les zones de parking qui leur sont réservées au plus proche de la ligne de départ ou d'arrivée.

Communication des Résultats

Les documents confirmant les classements de la journée ainsi que les décisions du jury des commissaires ou de l'Organisation, seront communiqués par mail (adresse @ à nous communiquer lors de la permanence) et seront disponibles sur le site internet de l'Organisation : www.circuitdesardennes.fr.

Ces mêmes documents imprimés sur papier seront remis à chaque directeur sportif le lendemain matin.

Dossard vert

Pour l'opération "Dossard Vert", Le CIRCUIT DES ARDENNES s'associe à VALODEA, syndicat mixte de traitement des déchets ardennais au service des collectivités de notre



Le Dossard Vert est attribué chaque jour par un jury à un coureur remarqué par son comportement écocitoyen et son souci de la gestion des emballages, de la propreté et de la protection du milieu naturel. Le lauréat portera le dossard vert sur l'étape suivante. Son influence, donnée par les coureurs, le CIRCUIT DES ARDENNES et VALODEA, incite également le public à observer une attitude citoyenne et responsable.

Maillot Fair Play Sécurité

A l'issue de chacune des 5 étapes, le Maillot Fair-Play Sécurité sera remis au coureur qui se sera fait remarquer par son comportement intelligent et fair-play pour faciliter le passage des motos dans le peloton. Ce coureur sera désigné par un jury composé entre autres du régulateur et du responsable des motards sécurité.



Sur internet et applications :







